

Découverte du GERS en 2014 par les actifs libérés de la FNASCE du dimanche 31 août au dimanche 7 septembre 2014

Mot de la Présidente de l' ASCE 32

La FNASCE nous a confié l'organisation du séjour national des actifs libérés pour l'année 2014. Défi que nous souhaitons relever avec panache !

Certes, notre structure n'a pas l'étoffe d'une grande mais l'esprit gascon est prégnant : « **Donnez-moi une armée de vrais Gascons, et je traverserai cent lieues de flammes !** ».

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans le Gers. Cœur de la Gascogne et du Sud Ouest, située en Midi Pyrénées, cette terre de d'Artagnan et des Mousquetaires est généreuse et conviviale.

Le Gers, avec ses paysages colorés et ses circuits allant des bastides aux castelnaux, est riche en patrimoine culturel et gastronomique.

Notre accent chantant, notre goût de la fête, nos traditions de chasse dans les palombières, notre foie gras, nos armagnacs et nos vins multiples et variés..., tous ces plaisirs que nous vous ferons découvrir au travers de visites pittoresques, insolites et culturelles.

De par notre engagement dans une gestion éco responsable, nous mettons l'accent sur une collaboration avec d'autres associations du département pour les visites et découvertes.

Je tiens tout particulièrement à remercier notre secrétaire Danielle Ducos pour son implication depuis plus d'un an sur ce programme varié et riche de saveurs et de couleurs.

Je ne doute pas, que vous aussi, trouverez que "le bonheur est dans le pré" !!!

Rendez- vous du 31 août au 7 septembre 2014 en terre gasconne.



Christelle SAUVESTRE





FNASCE
couleur passion

La défense, le 23 octobre 2013

**Le mot de la Présidente de la FNASCE
Séjours actifs libérés dans le Gers**

ASCE 32

L'ASCE 32, et l'URASCE Midi-Pyrénées organisent pour les actifs libérés, la découverte du Gers, du 31 août au 7 septembre 2014.

Entre visites culturelles et dégustations culinaires très locales, le programme est évidemment varié et surtout excellent pour les régimes !!

Quelques mets de ce menu alléchant : le château de Mons, la visite de Condom et de Auch, la palmeraie de Sarthou, une croisière sur la Baïse, le musée du miel etc etc ... Sans oublier les différentes pauses prévues pour découvrir le Pousse-rapière, l'Armagnac, et autres produits hydriques issus du terroir vinicole.

Je remercie Christelle SAUVESTRE, Présidente de l'ASCE 32, Michel PISTOUILLER, Président de l'URASCE Midi-Pyrénées, ainsi que toute leur équipe pour l'organisation de ce séjour aux couleurs Gersoises.

Leur dynamisme, leur enthousiasme et l'accueil qu'ils vous réserveront, seront les atouts majeurs pour un séjour inoubliable sur leurs terres Gasconnes.

Je vous souhaite un excellent séjour découverte dans le Gers.

La Présidente de la FNASCE

Joëlle GAU

Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FNASCE)

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Arche Sud – 92055 La Défense cedex

Tél. : 01 40 81 32 88 – Fax : 01 40 81 32 89 – Courriel : fnasce@i-carre.net – Site : www.fnasce.org
Association déclarée, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le mot du Président de l'URASCE de Midi-Pyrénées

Le pays de Dartagnan saura, sans aucun doute, vous séduire par ses différents attraits et ses paysages.

Alors, en cette fin d'été, profitez pleinement de votre séjour en Gascogne, sous la conduite de vos charmantes hôtesses que sont Christelle Sauvestre et Danielle Ducos, aidées par les autres membres du Comité Directeur de cette association dynamique.

Je vous souhaite une excellente semaine en Midi-Pyrénées.

Le Président de l'URASCE de Midi-Pyrénées

Michel Pistouiller

URASCE
Midi-Pyrénées
couleur passion

Pour votre confort, nous avons opté pour un hébergement dans deux hôtels totalement différents, l'un situé au nord du département, entouré de vignes et forêts : le château de Mons à CAUSSENS, et l'autre au sud dans la plaine de la Save au bord d'un magnifique lac à SAMATAN : le Vacancier.

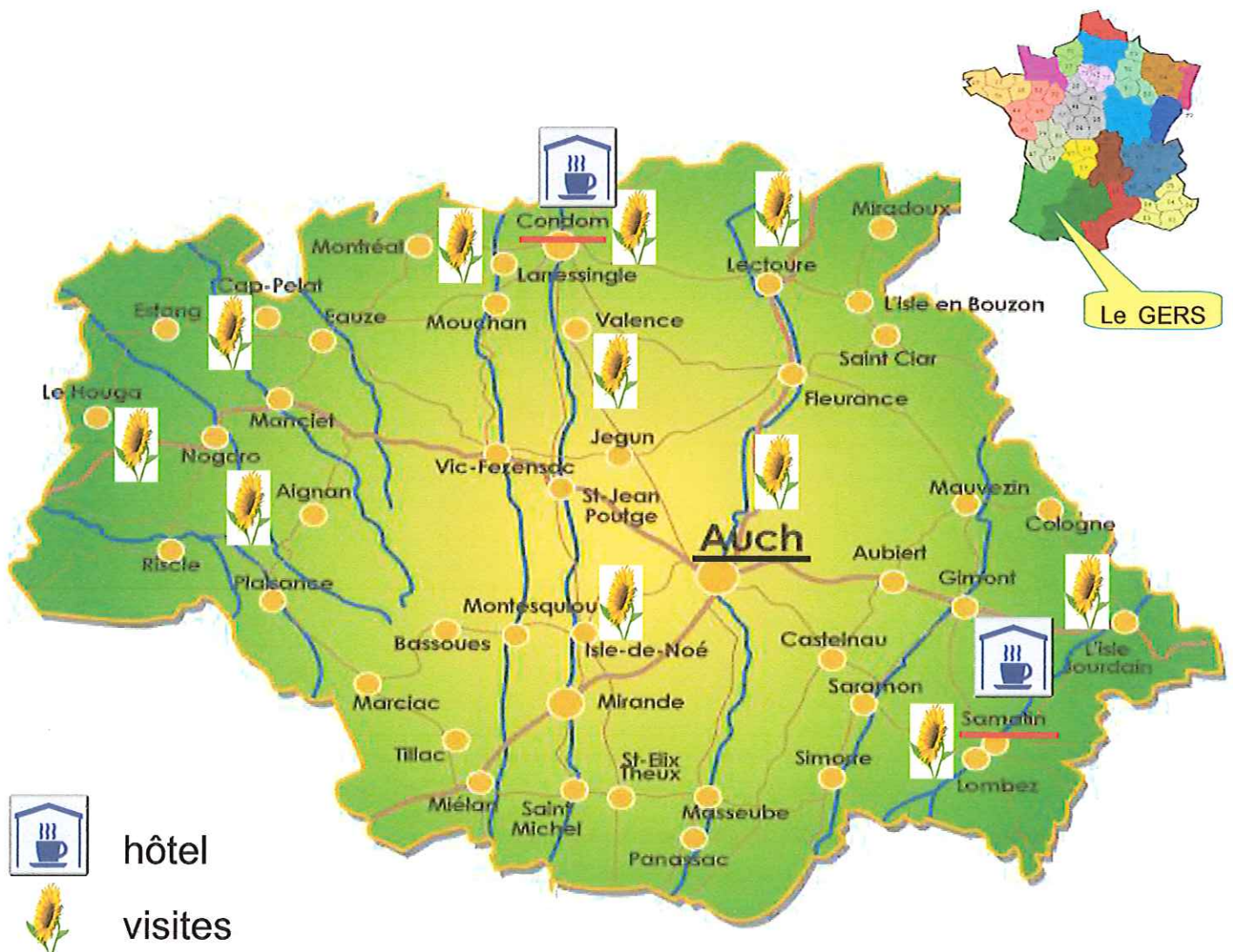
Pour la restauration, notre choix s'est porté sur des établissements connus et reconnus, valorisant au mieux les produits locaux, et dans lesquels vous pourrez apprécier la qualité et la variété de chaque plat.

Pour nous rejoindre, il vous faudra le faire avec votre véhicule personnel. Et oui, notre département est bien desservi dans sa périphérie, mais pas en son centre que nous souhaitons préserver encore un peu (Réf : courrier au Baron Antonin MEGRET D'ETIGNY ci-joint). Il va de soi que le covoiturage sera privilégié par tous ceux qui le souhaitent. Dès que nous connaîtrons la liste des participants, elle vous sera diffusée et vous permettra ainsi de vous contacter les uns les autres.

Pour ce séjour de 8 jours et 7 nuits, il vous en coûtera 600€ par personne.

Le prix comprend : l'hébergement avec draps et serviettes en chambre twin pour 2 personnes, la restauration du dimanche soir (dîner inclus) au dimanche matin (petit déjeuner inclus), les apéritifs, les boissons et cafés aux repas, les entrées des sites visités, la soirée magique, la croisière sur la Baïse, les guides et le transport en bus. La secrétaire de l'ASCE 32 vous accompagnera durant tout le séjour et sera à votre disposition pour tout renseignement concernant l'organisation générale.

Non inclus : le transfert du jeudi avec votre véhicule entre Caussens et Samatan (90km), le supplément pour chambre individuelle (20€/personne /nuit), le forfait hôtelier (lits non refaits), les dépenses personnelles, les pourboires (facultatif).





Au Baron Antonin MEGRET D'ETIGNY, Intendant de la Généralité de Gascogne.

" Monseigneur,

Les bourgeois et manants de la Généralité d'AUCH ont entendu parler du projet que vous aviez conçu d'ouvrir dans toutes les directions des voies de communication. Ils viennent les yeux remplis de larmes, vous supplier de vouloir bien examiner la position où vous allez les réduire.

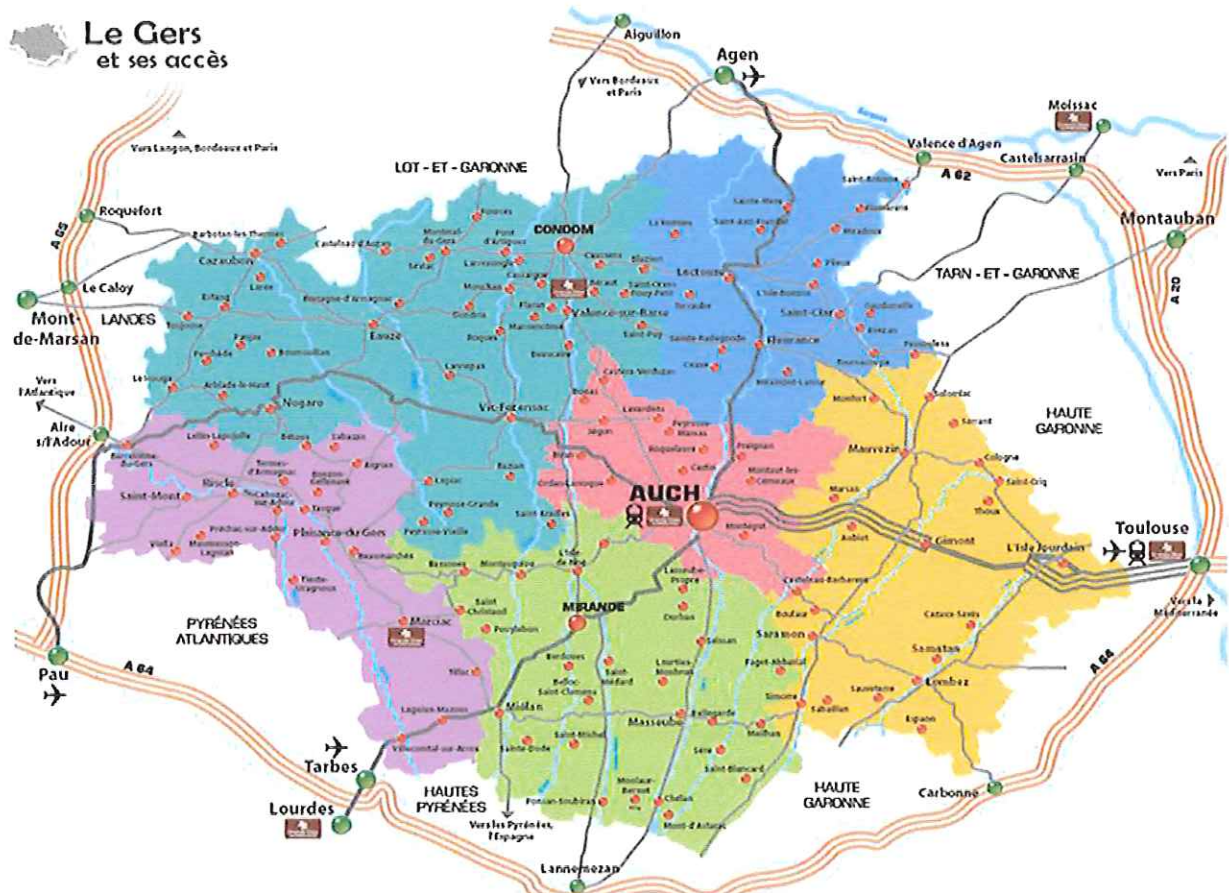
C'est notre ruine certaine que vous méditez, nous allons être inondés de toutes sortes de denrées. Nous n'exportons guère, mais au moins notre marché est réservé et assuré ! Pouvons-nous lutter pour la culture du blé avec la plaine de la Garonne ? Pour celle du vin avec le Bordelais ? Pour l'élevage du bétail avec les Pyrénées ? Pour la laine avec les Landes de Gascogne où le sol n'a pas de valeur ? Vous voyez bien que si vous ouvrez les communications avec ces diverses contrées, nous aurons à subir un déluge de blé, de vin, de viande et de laine.

Monseigneur, nous ne prétendons pas être plus sages que nos pères; loin de créer pour les denrées de nouvelles voies de circulation, ils obstruaient fort judicieusement celles qui existaient.

Nous osons donc espérer que vous laisserez la Généralité d'AUCH dans l'heureux isolement où elle se trouve."

LES GERSOIS ONT-ILS VRAIMENT CHANGE DEPUIS 1750 ?

Réponse : voir carte de l'an 2012 ci-dessous !!!



*Découverte du GERS en 2014
par les actifs libérés de la FNASCE
du dimanche 31 août au dimanche 7 septembre 2014*

Programme général

dimanche 31/08 17h00 : accueil au Château de Mons avec buffet et remise clés
18h30 : Visite des chais avec dégustation
19h30 : Dîner et nuitée à Mons

lundi 01/09 09h30 à 10h30 : le bleu de Pastel de LECTOURE
11h00 à 11h45 : temps libre à GRAMONT
12h00 à 14h00 : déjeuner à l' Auberge du Petit Feuillant
14h15 à 16h00 : le musée du miel : tout, tout, tout sur les abeilles
16h45 à 17h45 : le berceau du Pousse Rapière avec dégustation
19h30 : dîner et nuitée à Mons



mardi 02/09 9h30 à 11h30 : visite guidée de CONDOM
12h à 14h15 : croisière - déjeuner sur le d' Artagnan
15h à 16h : l' Armagnac de CASSAIGNE avec dégustation
16h30 à 18h30 : temps libre dans les remparts de LARRESSINGLE
19h30 : dîner à Mons avec magie et caricatures

mercredi 03/09 10h à 10h45 : bain de foule dans Barbotan les Thermes
11h15 à 12h : le gros gibier : sangliers et cerfs
12h15 à 15h : déjeuner à la Ferme aux cerfs du HOUGA
16h à 18h : voyage exotique dans la palmeraie du Sarthou à BERDOUES
19h30 : Dîner et nuitée à Mons



jeudi 04/09 9h30 à 11h30: visite guidée de la Collégiale de Flaran à VALENCE sur Baïse
12h à 14h30 : déjeuner à l' Auberge du Cousteau à SAINT LARY
15h : le vignoble et ses produits autour d' une dégustation
17h : installation au Vacancier de SAMATAN suivi d' une pause pour découvrir le site et ses environs
19h30 : pot d'accueil, dîner et nuitée au Vacancier

vendredi 05/09 9h à 9h45: les secrets de la croustade suivis de sa dégustation
10h30 à 11h45 : tour de la bastide circulaire de SARRANT avec guides
12h à 15h : déjeuner au bord du lac de THOUX
15h30 à 17h30 : présentation des cloches de l' ISLE JOURDAIN...
19h30 : dîner et nuitée au Vacancier



samedi 06/09 9h30 à 11h45 : visite d' AUCH en bonne compagnie !
12h à 13h45 : déjeuner au Golf d' Embats à AUCH
15h à 16h30: le moulin à eau restauré et présenté par son Maître
17h : AUCH se modernise !
19h30 : dîner et nuitée au Vacancier

dimanche 07/09 9h30 : retour dans vos foyers respectifs ... et oui tout a une fin !

Programme détaillé du séjour

Les hébergements

Le Château de Mons



Le VVF de Samatan



Danielle, votre hôtesse

Les visites du Gers

Lundi

son bleu de Pastel
ses abeilles
son dernier né ?

Mardi

sa Sous Préfecture :
Condom
sa croisière
son Armagnac et le
plus petit village
fortifié de France

Mercredi

ses thermes
son gros gibier
son voyage exotique

Jeudi

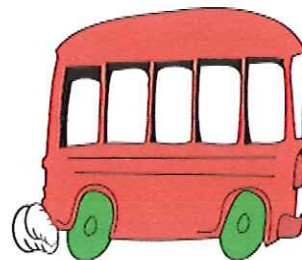
sa Collégiale
son vignoble

Vendredi

ses croustades
sa Bastide circulaire
ses cloches

Samedi

sa Préfecture : Auch
son moulin à eau

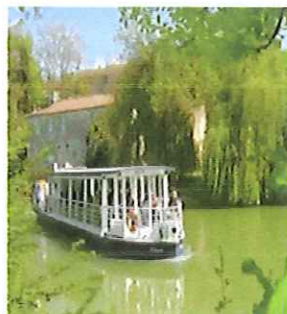


Les restaurants



Lundi

Auberge du
Petit
Feuillant à
GRAMONT



Mardi

Croisière-déjeuner sur
le d' Artagnan à
CONDOM

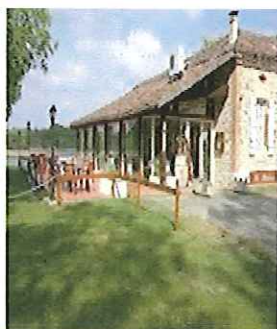
Mercredi

la Ferme aux
cerfs du
HOUGA



Jeudi

Auberge de
Cousteau à St
LARY



Vendredi

le Relais Gascon au
Lac de THOUX

Samedi

le restaurant du
Golf d' Embats à
AUCH



Les temps libres



Les joyaux de
Gramont

Attaque de la
Cité fortifiée
de
Larressingle

La vie de
château !!!



Auch et ses
contrastes

Promenade
dans les
bois !!!

Le tour du lac
de Samatan



*Découverte du GERS en 2014
par les actifs libérés de la FNASCE
du dimanche 31 aout au dimanche 7 septembre 2014*

Bulletin d'inscription

Bulletin d'inscription complété et paiement sont à renvoyer **avant le 31/12/2013** à :

Mme DUCOS Danielle « Monplaisir » 32240 ESTANG

NOM PRENOM..... N° de carte ASCE

Adresse

☎ fixe ☎ portable

Mail

Nombre d'inscrits (en plus du demandeur) avec nom et prénom :

Pour une chambre individuelle, cocher cette case

Mode de paiement :

- 150€ joints à l'inscription +140€ si chambre individuelle et expédiés avant le 31 décembre 2013
- 150€ expédiés avant le 30 février 2014
- 150€ expédiés avant le 29 avril 2014
- 150€ expédiés avant le 30 juin 2014

Vous pourrez également régler la totalité de 600€(+ 140€ si chambre individuelle) à l'inscription avant le 31 décembre 2013

Les paiements se feront :

- soit par chèques bancaires établis à l'ordre de l' ASCE 32
- soit par chèques vacances adressés en recommandé avec AR.

Dans les 2 cas, ils seront adressés à : Mme DUCOS Danielle « Monplaisir » 32240 ESTANG

Document lu en totalité et accepté le à

Signature et tampon ASCE du demandeur

Signature du demandeur

*Découverte du GERS en 2014
par les actifs libérés de la FNASCE
du dimanche 31 aout au dimanche 7 septembre 2014*

Conditions générales

Annulation du séjour : toute annulation devra être **signifiée par écrit** à l' ASCE 32 par lettre recommandée avec accusé de réception et **être accompagnée d'un justificatif**.

Pour toute annulation :

- Entre 59 et 30 jours avant le début du séjour :10% du prix total
- Entre 29 et 15 jours inclus avant le début du séjour :25% du prix total
- Entre 14 et 8 jours inclus avant le début du séjour : 50% du prix total
- Entre 7 et 3 jours inclus avant le début du séjour : 75% du prix total
- Moins de 3 jours avant le début du séjour ou en cas de non arrivée : 100% du prix total

Des frais de dossier seront systématiquement retenus pour les annulations demandées.

Le stationnement gratuit des véhicules est possible devant les deux hôtels .

Il ne nous ne sera pas possible d'aller chercher des convives dans les gares SNCF des départements voisins. Exceptionnellement, seules quelques personnes arrivant à Auch pourront être acheminées par nos soins dans la limite maximum de 3.

Le groupe ne pourra pas excéder 48 convives.

Le programme pourra être modifié pour des raisons bien particulières (intempéries, indisponibilité...)

Autorisation de publication de photographies

Je soussigné (e), accorde à l' ASCE 32

l' autorisation de publier les photographies prises de ma personne au cours de ce séjour.

Ces images pourront être diffusées sur le site ASCE 32 , accessible à l'adresse suivante www.fnascee.org.

A, le.....